

Promouvoir le tourisme durable dans les Outre-mer

Déclaration du groupe CGT

Les territoires ultra-marins disposent de nombreux atouts favorisant le tourisme. Leur biodiversité unique, leurs sites naturels et leur culture constituent des richesses exceptionnelles qui sont certes à découvrir mais qui doivent surtout être préservées.

Tout en prenant en compte l'apport économique important du tourisme, nous partageons comme le propose l'avis, la nécessité de changer de paradigme pour une promotion du tourisme qui intègre les critères de développement durable.

Améliorer l'accessibilité de ces territoires doit donc se faire de façon raisonnée, afin que le tourisme balnéaire de masse qui trouve aujourd'hui ses limites soit réorienté vers la mise en valeur des atouts naturels et culturels propres à chaque territoire sans pour autant en faire un tourisme élitiste.

La conception d'un tourisme durable doit impliquer non seulement l'ensemble des acteurs, mais aussi les populations afin que ces activités contribuent de façon pérenne au développement des territoires et de l'emploi de qualité.

S'il est utile de promouvoir ces destinations au regard de l'impact économique du tourisme pour ces territoires, la CGT réaffirme qu'il ne peut constituer le seul vecteur de développement.

Cet avis qui s'appuie sur une étude approfondie développe un diagnostic économique, social et environnemental pertinent des effets du tourisme dans chaque territoire.

Il souligne aussi les effets pervers des nombreuses aides et lois sur la défiscalisation qui ont constitué des effets d'aubaine notamment pour certains groupes hôteliers.

Au regard des taux de chômage élevé, en particulier celui des jeunes, l'avis aurait pu aller plus loin pour que les aides financières à l'investissement soient non seulement évaluées et réorientées mais qu'à l'avenir elles deviennent contraignantes pour les entreprises, par exemple en les conditionnant à la création d'emploi localement.

Nous partageons les préconisations qui portent sur la clarification des offres de formation et la création d'un lieu unique de formation par territoire regroupant la filière tourisme.

La professionnalisation et l'intégration des problématiques de développement durable dans les formations doivent également aller de pair avec la reconnaissance et la valorisation du travail, ceci dans toute la filière des métiers liés au tourisme.

Enfin, après le passage de l'ouragan Irma, l'anticipation des effets du réchauffement climatique et leurs conséquences sont désormais indispensables.

Sans nier l'importance du tourisme, la reconstruction engagée doit mobiliser des efforts particuliers de l'État et des acteurs économiques pour prendre en compte en priorité les besoins des citoyens afin que toutes et tous disposent des mêmes conditions de vie et accès aux services publics. Le groupe CGT a voté l'avis.